

CONTACT

Bureau **Refugee Law Clinic Trier e.V.**
Gartenfeldstraße 22
54295 Trier

Adresse **Postfach 3223**
54222 Trier

Émail beratung@rlc-trier.de

Les demandes de rendez-vous
ne seront répondues que

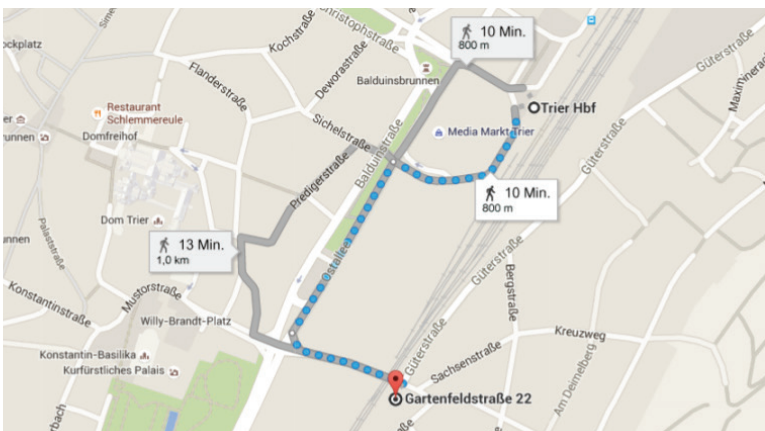
si elles sont en allemand ou en anglais!

SRLC

Refugee Law Clinic Trier

Consultations Juridiques Gratuites pour des Réfugiés

Email: info@rlc-trier.de
Homepage: www.rlc-trier.de



«**Refugee Law Clinic Trier**» («**RLC Trier**»), c'est une association d'étudiants et d'autres bénévoles de Trèves, à but non lucratif, qui offre des consultations juridiques gratuites pour des réfugiés dans les domaines du droit d'asile et du droit des étrangers et qui soutient des demandeurs d'asile confrontés à d'autres difficultés juridiques et administratives.

Lignes de bus :



3/13 jusqu'à Balduinsbrunnen
2, 7, 30 jusqu'à Mustorstraße
4 jusqu'à Helenenstraße

Ce qu'on offre...

L'association RLC Trier conseille des réfugiés et des demandeurs d'asile dans les domaines du droit d'asile et du droit des étrangers. Elle peut également donner des consultations sur des questions du regroupement familial, de l'activité professionnelle et de l'accès aux prestations sociales.

L'accent de l'activité sera la préparation minutieuse et efficace de l'interview devant l'Office Fédéral pour Migration et Réfugiés.

Qui peut nous contacter ?

La consultation s'adresse à des demandeurs d'asiles qui n'ont pas d'accès libre à des conseils juridiques individuels devant un avocat, à cause de leur situation financière ou personnelle. Le travail de l'association **vise**, essentiellement, tous les demandeurs d'asile à Rheinland-Pfalz qui n'ont pas encore de statut de séjour en Allemagne.

Concernant les questions du regroupement familial et de l'activité professionnelle, il peut aussi y avoir des consultations après l'obtention d'un statut juridique.

Comment travaillons-nous?

Les consultations juridiques sont **gratuites et confidentielles**.

Elles ont lieu auprès de binômes de conseillers qui auront passé une formation dans le droit d'asile et le droit des étrangers et qui seront soutenus par un conseil d'avocats.

Comment nous joindre ?

Les consultations commenceront le 1er Août 2016. Elles auront obligatoirement lieu après la prise d'un rendez-vous.

Les demandes ou les questions peuvent être adressées à

beratung@rlc-trier.de

ou par la poste à

Postfach 3223, 54222 Trier

en allemand ou en anglais.